



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

nuisibles

Question écrite n° 65672

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le silure. En effet, il semble que ce poisson originaire des pays de l'Europe centrale, des eaux du Danube, des cours d'eau bordant la mer Caspienne et la mer Baltique et introduit en France déséquilibre le milieu aquatique en France en raison de sa voracité, de sa taille et de son poids (il peut atteindre plus de 2,50 mètres pour près de 100 kg) et de sa reproduction importante. Dans certains cours d'eau, le silure devient dominant et entraîne la disparition de nombreux poissons comme l'anguille et la tanche. De nombreuses fédérations départementales de pêche souhaitent que ce poisson soit classé comme nuisible. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65672

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11580

Question retirée le : 27 avril 2010 (Fin de mandat)